

Commune
de AZÉ
41100

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation

29/11/2022

En exercice	Présents	Votants
14	13	14

Séance du 8 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit du mois de décembre à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, MARCO Benjamin, TYTGAT Loïc

Absent excusé : M. LELEU Eric qui a donné pouvoir à Mme MOTTIER

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2022-61

Changement de fournisseur
d'électricité

Déposé en ligne le 14/12/2022

Mme le Maire explique que la fin des tarifs réglementés est entrée en vigueur au 01/01/2021. C'est-à-dire qu'à partir de cette date, la commune n'avait plus de tarifs préférentiels et se serait vu attribuer un fournisseur d'électricité au hasard et sans négociation de tarif.

De ce fait, la commune avait procédé à une consultation de tarifs auprès de divers fournisseurs d'électricité : EDF et ENGIE

Il en été ressorti que c'est la société ENGIE qui est la mieux placée.

Le contrat souscrit arrive à expiration au 31/12/2022 et il convient de reconsulter des fournisseurs d'électricité. Les sociétés ENGIE et EDF nt été contactées. Edf n'a fait qu'une proposition partielle à la mairie sur l'intégralité des points de livraison. ENGIE a fait une proposition sur l'intégralité des points.

Il vous est proposé de retenir la société ENGIE comme notre nouveau fournisseur d'électricité à compter du 1^{er} Janvier 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal

DECIDENT :

➤ d'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de fourniture d'électricité avec ENGIE pour le 1^{er} Janvier 2023.

➤ d'autoriser Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



MOTTIER Catherine